Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1977)

Heft: 396

Artikel: "Retravailler" : des femmes à la tâche

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

«Retravailler»: des femmes à la tâche

Que font les femmes qui après un certain nombre d'années passées à élever leurs enfants désirent, ou doivent, retravailler? Comment surmontentelles les difficultés dues à la perte de contact plus ou moins longue avec le monde du travail?

Quelques Genevoises (une trentaine), personnellement intéressées à ces questions, ont décidé d'offrir aux femmes un appui leur permettant de franchir plus facilement les premiers obstacles à la reprise d'un emploi. Elles ont mis au point, à la suite d'une enquête (interviews et questionnaire dans les journaux), un projet de centre d'orientation, de préformation et d'accueil pour les femmes. Il s'agit de donner aux femmes qui envisagent de reprendre une emploi la possibilité de suivre un stage de quelques semaines pour se réorienter professionnellement, de remettre en activité des aptitudes non utilisées, d'obtenir des informations sur les débouchés, la législation du travail, les possibilités de garde des enfants, etc... Ce programme est calqué sur la méthode d'Evelyne Sullerot « Retravailler », adaptée aux réalités genevoises.

Les résultats de l'enquête servant de base au projet (trois cents réponses) prouvent la nécessité de cette charnière entre le « service » d'éducation des enfants et le retour à l'activité professionnelle. Presque toutes les femmes contactées souhaitent reprendre une activité professionnelle dès que leurs enfants ont passé le premier âge. La plupart souhaitent acquérir une autre formation. Le travail qu'elles accomplissaient, elles ne l'avaient pas choisi, ou la formațion commencée n'avait pu être terminée, souvent pour des raisons économiques. Seules les femmes qui ont réellement choisi leur métier n'ont pas interrompu leur activité professionnelle en raison du mariage ou de la maternité 1.

Les initiatrices, qui travaillent depuis deux ans à

la préparation de ce projet, se sont constituées en association, CORREF, ou Association pour la création d'un centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes. Bilan de deux ans d'activité: création de groupes de travail (avec réunions bi-mensuelles); rencontres avec des membres du centre « Retravailler » à Paris, prises de contact avec des organismes genevois intéressés par le recyclage des femmes; lancement du questionnaire dans différents journaux; recherche de locaux et de fonds permettant de couvrir l'achat de la méthode « Retravailler » et la formation d'animatrices.

Résultat induit : L'Office d'orientation et de formation professionnelle fait faire une enquête sur les adultes reçus au service d'orientation professionnelle : « Il s'agit ... surtout de femmes qui doivent retravailler parce qu'elles sont en train de divorcer ou parce que leur mari est atteint dans sa vie professionnelle par le chômage, la retraite ou la maladie » ².

Et maintenant, l'étape des réalisations. Il faut des fonds bien sûr, mais aussi le relais des organisations de formation des adultes, des syndicats, des employeurs, des pouvoirs publics enfin, en ce qui concerne la promotion de l'emploi féminin, le développement de services collectifs tels que crèches, cantines scolaires, etc...

Dans quelle mesure tout cela sera-t-il possible dans le respect de l'autonomie de CORREF, gage de la créativité de ses fondatrices au bénéfice des futures utilisatrices du centre, c'est ce que nous attendons de voir, avec espoir et inquiétude tout à la fois...

¹ « Pourquoi retravailler ? », Rapport de CORREF, Case postale 88, 1224 Chêne-Bougeries, CCP 12-159 18.

² Extrait du rapport de l'OOFP, cité dans « Pourquoi retravailler ? »

Dans le sillage du chômage féminin la réapparition de vieilles idées

Faute de statistiques suffisamment élaborées dans notre pays, la place faite aux femmes sur un marché du travail aussi marqué par la récession que le marché helvétique ne peut être cernée avec la précision nécessaire. Tous les indices concordent cependant: « La récession frappe directement les femmes plus que les hommes, principalement du fait de la suppression de nombre d'emplois à temps partiel et de la diminution du travail à domicile; pendant la haute conjoncture, l'économie a recruté les femmes par tous les moyens; elle figurent maintenant dans le premier contingent de licenciés; dans l'économie, les femmes semblent constituer une réserve de maind'œuvre ». Cette conclusion générale est bien sûr connue, c'était celle de la Commission fédérale pour les questions féminines dans son rapport déposé en octobre de l'année dernière.

Alors que l'OFIAMT attire l'attention (« Sankt-

galler Tagblatt », 12.2.1977, interview de Jean-Pierre Bonny) sur « un danger croissant de chômage structurel » qui pourrait s'étendre à toutes les branches de l'économie (évolution due avant tout à une baisse de revenus dans l'industrie, mais aussi au développement économique unilatéral de certaines régions), alors que l'on admet donc que le chômage pourrait s'installer de manière durable en Suisse, il paraît indispensable de rappeler à quel point une telle situation accentue les inégalités entre les sexes.

Les conséquences directes de la récession sur la situation de la femme sont patentes. Des exemples cités par la Commission pour les questions féminines :

— Des inégalités accrues au stade de la formation: de nombreuses places d'apprentissage sont de nouveau réservées aux garçons alors que la haute conjoncture les avait rendues accessibles